RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Doubs
Canton : Bavans
Arrondissement : Montbéliard

Nombre de membres :
En exercice : 14
Présents : 12
Absents : 2
Procurations : 1
Votants : 13

Convocation adressée le :
09 janvier 2025
Convocation affichée le :
09 janvier 2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'ÉTOUVANS

Séance du 13 janvier 2025

Annule et remplace la précédente pour motif d'erreur de date 29/01/2025

Délibération n°2025-02

Certifiée exécutoire par affichage le 23.01.2025
Et transmission à la sous-préfecture le 23.01.2025

MAIRIE D'ÉTOUVANS (DOUBS)

L'an deux mille vingt-cinq, le treize janvier à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Étouvans, régulièrement convoqué le neuf janvier deux mille vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Xavier BARTOLO, maire.

Présents : M. Xavier BARTOLO (maire), Mme Elodie PERNOT (1ère adjointe), M. Yves GIROLIMETTO (2ème adjoint), M. Hervé CORDIER, Mme Coralie GIRARD, Mme Delphine JAXEL, Mme Sylvia KATANCEVIC, M. Gary MARINOT, M. Xavier PAITRY, M. Julien PERINET, M. Alexandre ROSSEZ, Mme Christine VOLLE.
Absents excusés : M. Christophe JACQUEY (pouvoir à M. Xavier BARTOLO), M. Claude PESSONNEAUX.
Absent non excusé :
Secrétaire de séance : Mme Coralie GIRARD.

PROJET CAFÉ ASSOCIATIF

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de création d'un café-épicerie associatif dans l'actuelle « ferme Cattin ». Il rappelle les différentes étapes déjà réalisées avec notamment le permis de construire en cours d'instruction et le dépôt du dossier de demande de subvention DETR.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que des réunions ont eu lieu avec d'autres financeurs potentiels, comme le département et la région.

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel, détaillé ci-après, intégrant cette subvention de l'État (DETR, taux de 20%) ainsi qu'une participation au titre du fonds de concours de Pays de Montbéliard Agglomération pour les postes relatifs à la transition écologique.

		Financement		
	montant HT	DETR	PMA	Autofinancement
PC/AT	3 880.00 €	776.00 €		3 104.00 €
Raccordement eau/ass	15 522.41 €	3 104.48 €		12 417.93 €
Menuiseries	15 763.80 €	3 152.76 €	6 305.52 €	6 305.52 €
Electricité	655.42 €	131.08 €		524.33 €
Cloisons WC PMR	312.08 €	62.42 €		249.67 €
Isolation laine de roche	1 788.33 €	357.67 €	715.33 €	715.33 €
Evacuation	128.13 €	25.63 €		102.51 €
Plomberie	188.21 €	37.64 €		150.57 €
Bétons dalles	1 725.00 €	345.00 €		1 380.00 €
Feraillage dalles	509.16 €	101.83 €		407.33 €
Isolant dalles	1 538.50 €	307.70 €	615.40 €	615.40 €
Carrelage	1 544.67 €	308.93 €		1 235.73 €
Bardage bois	5 371.52 €	1 074.30 €		4 297.21 €
Sécurité incendie	954.62 €	190.92 €		763.70 €
Poêle à granulés	6 986.50 €	1 397.30 €	2 794.60 €	2 794.60 €
TOTAL	**56 868.35 €**	**11 373.67 €**	**10 430.85 €**	**35 063.82 €**

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire ;

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le projet d'un montant prévisionnel de 56 868.35 euros HT ;

APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention de l'État au titre de la DETR ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter Pays de Montbéliard Agglomération au titre du fonds de concours ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter tout autre financeur, incluant notamment le département et la région.

Fait à Étouvans,
le 23.01.2025
Le Maire,
Xavier BARTOLO

La secrétaire de séance,
Coralie GIRARD

MAIRIE D'ETOUVANS (DOUBS)